

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent de Paul

72-84 avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS

téléphone : 06 83 44 72 19

www.snphu.com.

Paris, le 17 juillet 2009

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 20 JUIN 2009

Etai^{ent} présents : Pr BARGY , Pr DENOEU^X, Pr B. DIQUET (Président du SNHU), Pr MILHAUD

Etai^{ent} excusés : Pr BASTE ; Pr BEANI, Pr BERNADOU, Pr CARSIN, Pr CLEMENT, Pr DI MARINO, Pr DOUVIER, Pr FELDMAN, Docteur FERNET; Pr L. GALOIS, Docteur S. GAUCHER , Pierre GAUER, Pr GOGA, Pr GODLEWSKI Pr HAMONET, Pr KAMOUN , Pr O. LABOUX, Pr D. LEROY, Pr NARBONI, Pr PELLAT, Pr SAINT, Pr SAUVAGE, Dr TCHAOUSSOFF, , Pr VALTY, Pr WAUTIER., Pr WURTZ

1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 16 mai 2009

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil d'administration du 16 mai 2009.

Vous pourrez en faire lecture sur notre site internet www.snphu.com

2. Préparation des entrevues ministérielles

Le Syndicat National des Professeurs Hospitalo-Universitaires souhaite rencontrer les ministères de tutelle pour affirmer son engagement sur les points suivants de la Commission Marescaux:

- ♣ La triple mission indissociable de soins, enseignement et recherche clinique ;
- ♣ Le recrutement spécifique souhaitable en C.H.U., avec une filière différenciée et le maintien de passerelles
- ♣ La nécessité de la recherche fondamentale qui suppose des périodes de détachement auprès d'équipes habilitées avec des projets construits et suivis,
- ♣ Le renforcement de l'encadrement par de jeunes collègues (chefs de clinique assistants, assistants hospitalo-universitaires) ;
- ♣ L'attractivité des carrières hospitalo-universitaires ;
- ♣ La promotion de vrais responsables médicaux ;
- ♣ La coopération inter-C.H.U. pour les activités de pointe ;
- ♣ L'association étroite entre les autorités hospitalière et universitaire ;
- ♣ La mise en place d'une formation et d'une habilitation à l'enseignement ;
- ♣ Le respect de la déontologie médicale dans la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » pour l'indépendance professionnelle (cf. articles 41.27-5 et R.41.27-91 du code de la Santé).
- ♣ La mise en place d'une Haute Autorité Nationale des Affaires Hospitalo-Universitaires indépendante qui prendra en compte ces points essentiels pour une meilleure qualité des soins et l'avenir des centres hospitalo-universitaires.

Un premier rendez-vous avec le Ministère de la Santé (Professeur DE PROST et M. SALES) fixé au 29 juin 2009 vient d'être reporté au **lundi 10 août 2009 à 17 heures** au Ministère de la Santé, Place Fontenoy 75007 Paris (téléphone 01 40 56 55 88/ portable 06 33 47 40 43)

Le Professeur Frédéric BARGY rencontrera Madame Dominique MARCHAND et le Professeur FAGNIEZ le **jeudi 03 septembre 2009 à 15 heures** au Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de l'enseignement supérieur (téléphone 01 55 55 83 86). Un courriel sera adressé aux membres du conseil d'administration qui souhaitent y être présents.

Le rendez-vous souhaité par le Professeur Frédéric BARGY avec le Professeur Jean-Yves FAGON, Directeur de la Politique Médicale à l'AP-HP, pour débattre du consultanat (cf compte rendu du conseil d'administration du 16 mai dernier – rubrique : questions diverses) n'est pas fixé au moment où est rédigé ce compte rendu, malgré plusieurs relances auprès de son secrétariat (téléphone 01 40 27 31 20).

3. Organisation d'une assemblée générale extraordinaire de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire

La succession de Pierre FERNET en qualité de Délégué Général de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaires est ouverte en raison de la cessation de ses activités au 31 août 2009. Le candidat proposé et pressenti lors de notre conseil d'administration est le Professeur Jean-Paul DENOEU.

Le Professeur DENOEU remercie les collègues présents de leur témoignage de confiance et souhaite connaître si d'autres collègues sont intéressés par cette candidature. En effet, le Professeur Jean-Paul DENOEU précise qu'il ne peut occuper ces fonctions que pendant un an. Un délai de réflexion est requis et ce point sera de nouveau débattu à la rentrée.

La date de l'assemblée générale extraordinaire pourrait être fixée, selon les disponibilités des membres du conseil d'administration présents au samedi 24 octobre 2009 à 9 h 30 à la Faculté de médecine de Cochin.

4. Questions diverses

- Dates de congé des membres du conseil d'administration :
 - Professeur BARGY : du 10-07-2009 au 08-08-2009
 - Professeur DENOEU : du 01-07-2009 au 15-07-2009 et du 15-08-2009 au 31-08-2009
 - Professeur DIQUET : du 16-07-2009 au 25-07-2009, du 03-08-2009 au 15-08-2009 et du 24-08-2009 au 28-08-2009.
 - Secrétariat du SNPHU : du 07-08-2009 au 07-09-2009

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 12 septembre 2009
(salle n° 1503 – 9 heures 30) Faculté de médecine Cochin
24 rue du Faubourg St Jacques 75014 PARIS

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE PROPOSEE :
SAMEDI 24 OCTOBRE 2009 à 9 heures 30